



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76514>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-76514**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Conseil Départemental des Landes

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Restauration, numérisation et dépoussiérage de documents d'archives

**Description** : Restauration, numérisation et dépoussiérage de documents d'archives

**Identifiant de la procédure** : d3f29094-efc4-415c-9209-82a2fc7db40b

**Identifiant interne** : 2024DCPA0134

**Principales caractéristiques de la procédure** : La procédure adaptée relève des dispositions spécifiques de l'article R. 2123-1-3 du Code de la commande publique.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79995100 Services d'archivage

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 528,000 Euro

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande avec maximum sans minimum. Ces accords-cadres multi-attributaires (maximum de 3 attributaires pour chacun des lots) seront conclus avec les candidats dont les offres auront été jugées économiquement les plus avantageuses (sous réserve d'un nombre de candidats et d'offres recevables suffisant) après application des critères pondérés figurant à la page à l'article 6-Jugement des

candidatures, des offres et attribution de l'accord-cadre du présent Règlement de Consultation. Les offres retenues pour l'attribution du marché seront celles qui auront obtenu les meilleures notes globales dans l'ordre indiqué au tableau des critères. Les opérateurs économiques, sélectionnés dans l'ordre du classement final, deviendront ses prestataires exclusifs pendant la durée du marché. La répartition des commandes entre les titulaires sera réalisée selon la technique dite " en cascade ", définie selon les modalités ci-après : Pour chacun des 3 lots : - le titulaire classé 1er à la suite de l'analyse des offres, obtiendra au maximum 95 % du montant annuel maximum défini pour le lot. - le titulaire classé 2ème à la suite de l'analyse des offres, obtiendra au maximum 90 % du montant annuel maximum défini pour le lot. - le titulaire classé 3ème à la suite de l'analyse des offres, obtiendra au maximum 85 % du montant annuel maximum défini pour le lot.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Restauration de documents d'archives

**Description :** Restauration de documents d'archives

**Identifiant interne :** Lot 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79995100 Services d'archivage

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 204,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Informations complémentaires :** Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de la notification. Il pourra être reconduit 3 fois.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes : - Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants - Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement -

Egalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative. Références de service ou fournitures similaires : présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution de l'accord-cadre par un engagement écrit de l'intervenant. Il est porté à l'attention des candidats que, conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la commande publique, ils ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais : - D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; - D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats sont invités à utiliser le coffre-fort électronique disponible gratuitement depuis leur compte sur <https://demat-ampa.fr>.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (70 points) Définition et appréciation du critère :  
Sous-critères : 1 - Description des prestations - Qualité méthodologique des prestations dédiées au traitement des documents à restaurer : 25 points - Justification des choix de restauration envisagés pour chaque pièce : 25 points 2 - Fournitures dédiées à la réalisation des opérations - Qualité de la description des fournitures utilisées : 10 points 3 - Esthétique des réalisations - Appréciation de l'esthétique des réalisations produites à titre d'exemples : 10 points Barème de notation - la description méthodologique de la prestation (25 points) : Description très précise et très complète : 25 Description précise et complète : 15 Description succincte et incomplète : 5 - la justification des choix de restauration et des méthodes envisagées pour chaque pièce à traiter (25 points) : Description très précise et très complète : 25 Description précise et complète : 15 Description succincte et incomplète : 5 - le détail des fournitures utilisées (10 points) : Description très précise et très complète : 10 Description précise et complète : 5 Description succincte et incomplète : 0 - l'appréciation de l'esthétique des réalisations « exemples » du candidat (10 points) : Description très précise et très

complète : 10 Description précise et complète : 5 Description succincte et incomplète : 0

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix (30 points) Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 06/08/2024 à 10:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Voies et délais de recours Tribunal administratif de Pau Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey 64010 Pau Cedex Tel : 05 59 84 94 40 Télécopie: 05 59 02 49 93 Courriel: greffe.ta-pau@juradm.frou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002**

**Titre :** Restauration et numérisation de documents fragiles

**Description :** Restauration et numérisation de documents fragiles

**Identifiant interne :** Lot 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79995100 Services d'archivage

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 204,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Informations complémentaires :** Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de la notification. Il pourra être reconduit 3 fois.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes : - Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants - Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Egalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative. Références de service ou fournitures similaires : présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution de l'accord-cadre par un engagement écrit de l'intervenant. Il est porté à l'attention des candidats que, conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la commande publique, ils ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais : - D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; - D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats sont invités à utiliser le coffre-fort électronique disponible gratuitement depuis leur compte sur <https://demat-ampa.fr>.

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (70 points) Définition et appréciation du critère : Sous-critères : 1 - Description des prestations - Qualité méthodologique des prestations dédiées au traitement des documents à restaurer et à numériser : 25 points - Justification des choix de restauration et de numérisation envisagés pour chaque pièce : 25 points 2 - Fournitures dédiées à la réalisation des opérations - Qualité de la description des fournitures utilisées pour la restauration et des appareils utilisés pour la numérisation : 10 points 3 - Esthétique des réalisations - Appréciation de l'esthétique des réalisations produites à titre d'exemples : 10 points Barème de notation - la description méthodologique de la prestation (25 points) : Description très précise et très

complète : 25 Description précise et complète : 15 Description succincte et incomplète : 5 - la justification des choix de restauration et des méthodes envisagées pour chaque pièce à traiter (25 points) : Description très précise et très complète : 25 Description précise et complète : 15 Description succincte et incomplète : 5 - le détail des fournitures utilisées (10 points) : Description très précise et très complète : 10 Description précise et complète : 5 Description succincte et incomplète : 0 - l'appréciation de l'esthétique des réalisations « exemples » du candidat (10 points) : Description très précise et très complète : 10 Description précise et complète : 5 Description succincte et incomplète : 0

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix (30 points) Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 06/08/2024 à 10:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Voies et délais de recours Tribunal administratif de Pau Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey 64010 Pau Cedex Tel : 05 59 84 94 40 Télécopie: 05 59 02 49 93 Courriel: greffe.ta-pau@juradm.frou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

**Titre :** Dépoussiérage

**Description :** Dépoussiérage

**Identifiant interne :** Lot 3

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79995100 Services d'archivage

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 120,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Informations complémentaires :** Le présent accord cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de la notification. Il pourra être reconduit 3 fois.

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes : - Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants - Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - Egalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative. Références de service ou fournitures similaires : présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution de l'accord-cadre par un engagement écrit de l'intervenant. Il est porté à l'attention des candidats que, conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la commande publique, ils ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais : - D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; - D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats sont invités à utiliser le coffre-fort électronique disponible gratuitement depuis leur compte sur <https://demat-ampa.fr>.

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** Description: Valeur technique (60 points) Définition et appréciation du critère : Sous-critères : 1 - Description des prestations - Qualité méthodologique des prestations dédiées aux opérations de dépoussiérage des documents : 20 points - Justification des choix d'actions et des méthodes envisagées selon les opérations : 20 points 2 - Fournitures dédiées à la réalisation des opérations - Qualité des moyens humains dédiés aux opérations : 20 points Barème de notation la description de la prestation (20 points) : Description très précise et très complète : 20 Description précise et complète : 10 Description

succincte et incomplète : 0 - l'explication des choix des actions et des méthodes envisagées selon les opérations (20 points) : Description très précise et très complète : 20 Description précise et incomplète : 10 Description succincte et incomplète : 0 - la description des moyens humains dédiés aux opérations (20 points) : Description très précise et très complète : 20 Description précise et incomplète : 10 Description succincte et incomplète : 0

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix (40 points) Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 06/08/2024 à 10:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Voies et délais de recours Tribunal administratif de Pau Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey 64010 Pau Cedex Tel : 05 59 84 94 40 Télécopie: 05 59 02 49 93 Courriel: greffe.ta-pau@juradm.frou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Conseil Départemental des Landes

**Numéro d'enregistrement :** 22400001800016

**Adresse postale :** Conseil départemental des Landes 23 rue Victor Hugo Direction de la Commande Publique

**Ville :** Mont de marsan cedex

**Code postal :** 40025

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marchespublics@landes.fr](mailto:marchespublics@landes.fr)

**Téléphone :** 0558054040

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : c8264dd4-34f8-4d51-8ec5-da16ada06980 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 01/07/2024 à 14:12

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 01/07/2024